

« **LA REFORME DU CONTENTIEUX DE L'URBANISME, DEUX ANS APRES : QUELS EFFETS ?** »

lundi 8 juin 2015
9h-11h30
Panthéon, salle 1

Présidence : Yves Jégouzo, Professeur émérite de l'Université Paris I

Petit-déjeuner à 8 h 30 – Appartement Décanal (3^{ème} étage escalier K à gauche dans la Cour d'honneur)

9h-9h45 - Les restrictions de l'accès au juge

- *Rozen Noguellou, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne*
- *Brigitte Phémolant, Présidente du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise*
- *Emmanuel Vital-Durand, avocat, cabinet Gide*

9h45-10h30 - Les techniques permettant d'éviter l'annulation

- *Patrick Durand, avocat, cabinet Frêche et associés*
- *Jenny Grand d'Esnon, Vice-présidente du Tribunal administratif de Versailles*
- *Frédéric Rolin, Professeur à l'Université Paris Sud et avocat*

10h30-11h15 - Les perspectives d'avenir

- *Christophe Canu, AFTRP*
- *Stéphanie Dupuy-Lyon, Sous directrice de la Qualité du Cadre de Vie, Ministère du Logement*

Débat et questions : 11h15-11h30

Renseignements et inscription :

Inscription en ligne sur : <http://serdeaut.univ-paris1.fr/actualites/>

Contact : Madame Morel - 01 44 07 78 58 - serdeaut@univ-paris1.fr

Gratuit pour les enseignants et les étudiants.

30 euros (TTC) pour les autres participants. Paiement en ligne.

Programme validé au titre de la formation continue des avocats

